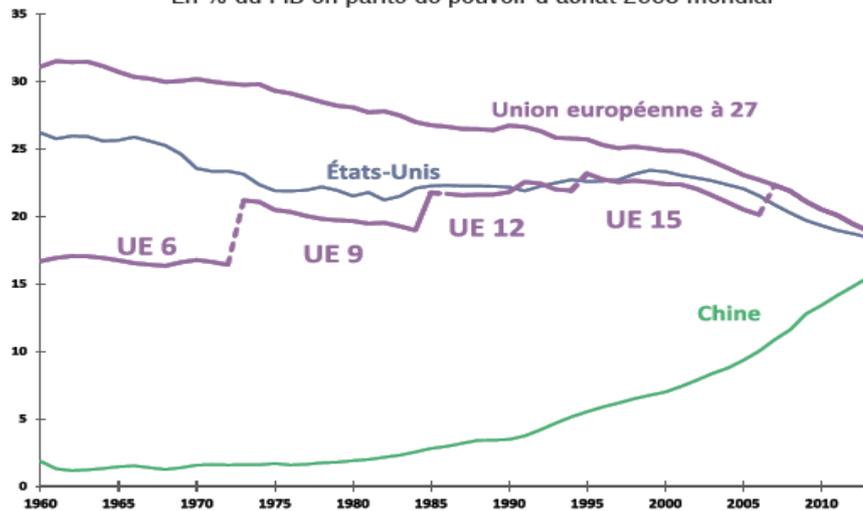


Document 1 :

GRAPHIQUE 1
ÉVOLUTION DE LA PART DE L'UE DANS LE PIB MONDIAL 1960-2013
 En % du PIB en parité de pouvoir d'achat 2005 mondial

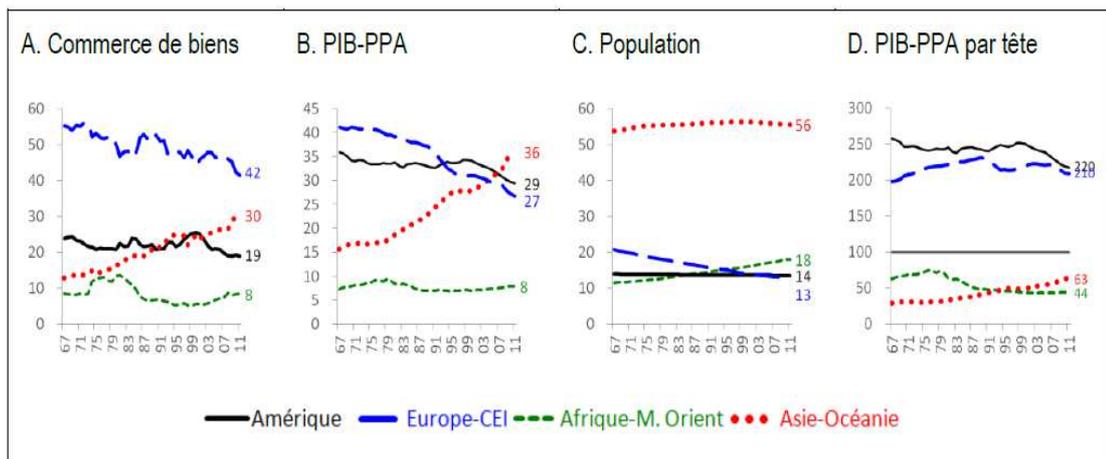


Source : CEPII, base de données CHELEM-PIB.

CGSP : Quel projet pour l'Europe ?, Septembre 2013

Document 2 :

Graphiques 2
Poids relatifs des grandes régions dans le monde, 1967-2011



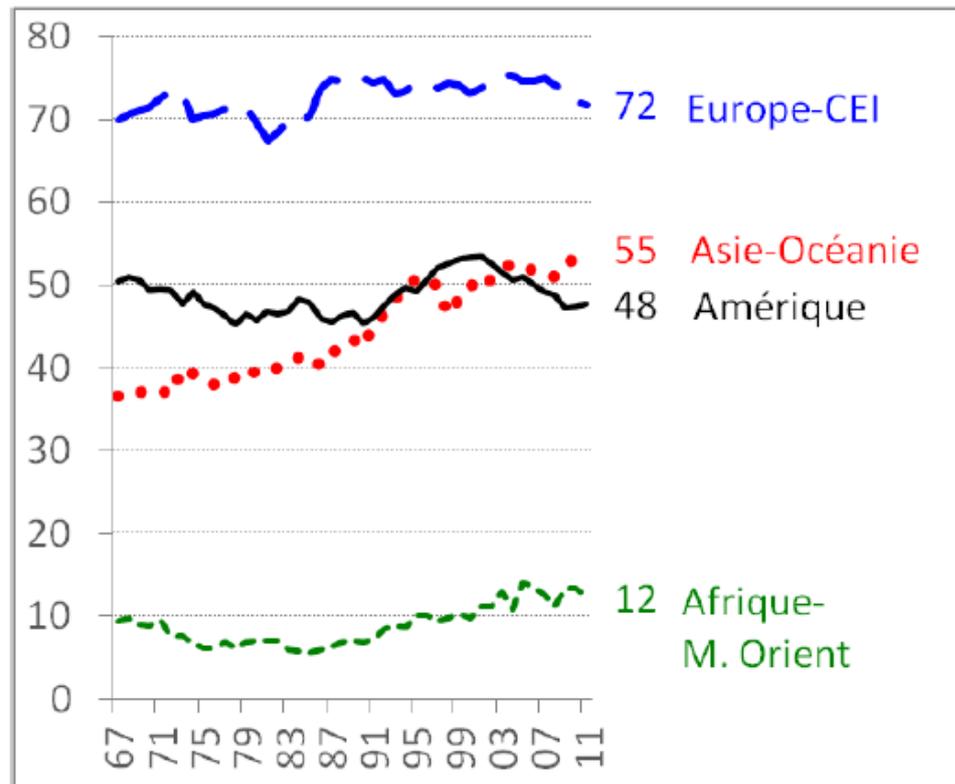
Note : Le commerce (somme des exportations et des importations), le PIB-PPA, la population et les PIB-PPA par tête des grandes régions sont exprimés en % du monde. Les échanges intra-UE sont inclus dans le commerce mondial.

Source : CEPII, base de données CHELEM-Commerce international-PIB.

Deniz Unal, La géographie du commerce mondial (1967-2011), CEPII Janvier 2014
http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pano_analytique/2014/pa2014-A-01.pdf

Document 3 :

Graphique 3
Part des échanges intra-zone
dans les échanges de biens des grandes régions (%)

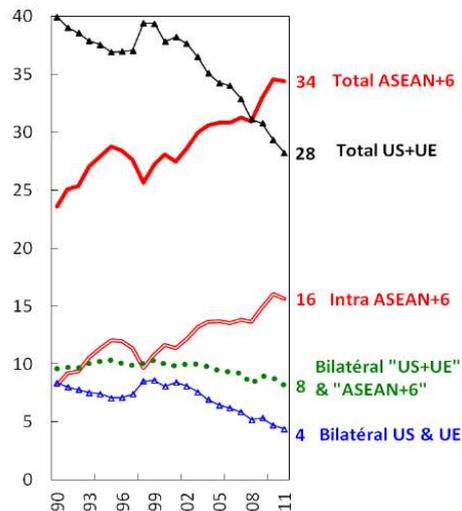


Source : CEPII, base de données CHELEM-Commerce international.

Deniz Unal, La géographie du commerce mondial (1967-2011), CEPII Janvier 2014
http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pa2014-pano_analytique/2014/pa2014-A-01.pdf

Document 4 :

Graphique 8
Poids dans le commerce mondial
(exportations plus importations de biens hors-UE, %)



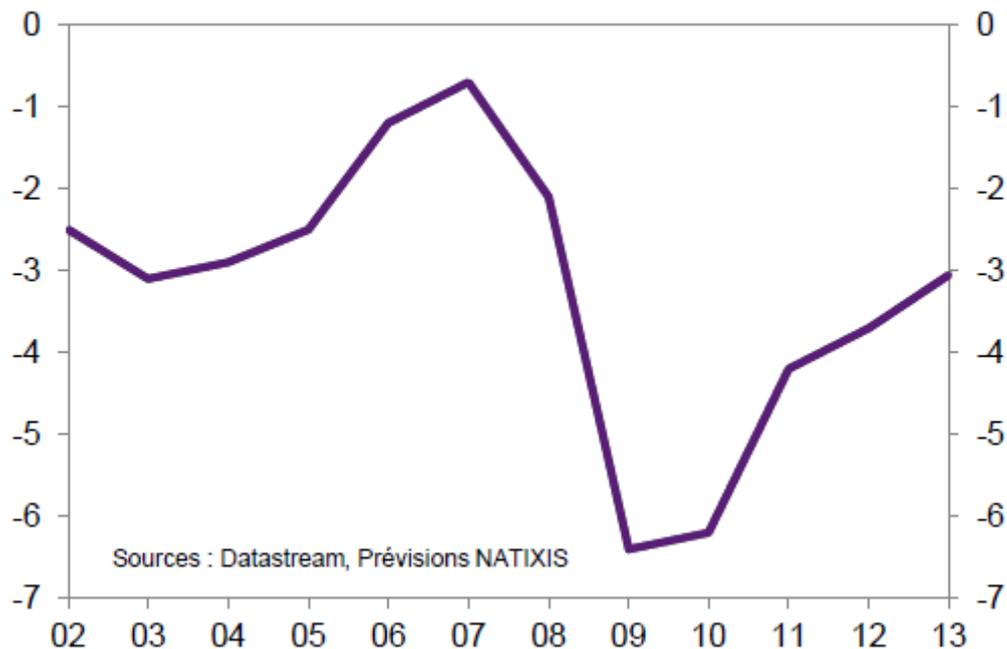
Note : ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viêt Nam) + 6 (Chine, Corée du Sud, Japon, Inde, Australie, N.-Zélande)

Source : CEPII, base de données BACI.

Deniz Unal, La géographie du commerce mondial (1967-2011), CEPII Janvier 2014
http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pano_analytique/2014/pa2014-A-01.pdf

Document 5 :

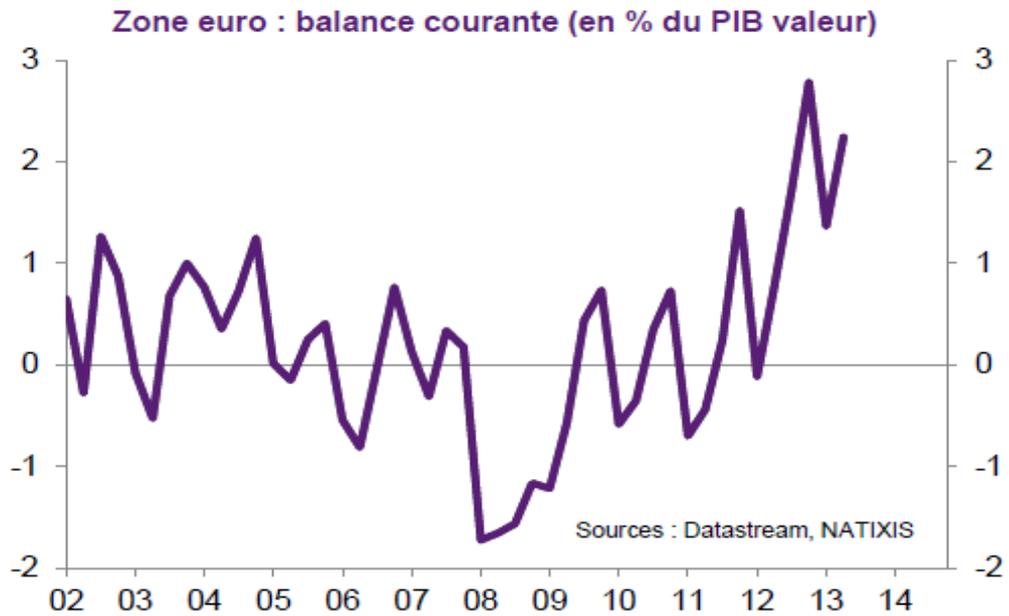
Zone euro : déficit public (en % du PIB valeur)



Sources : Datastream, Prévisions NATIXIS

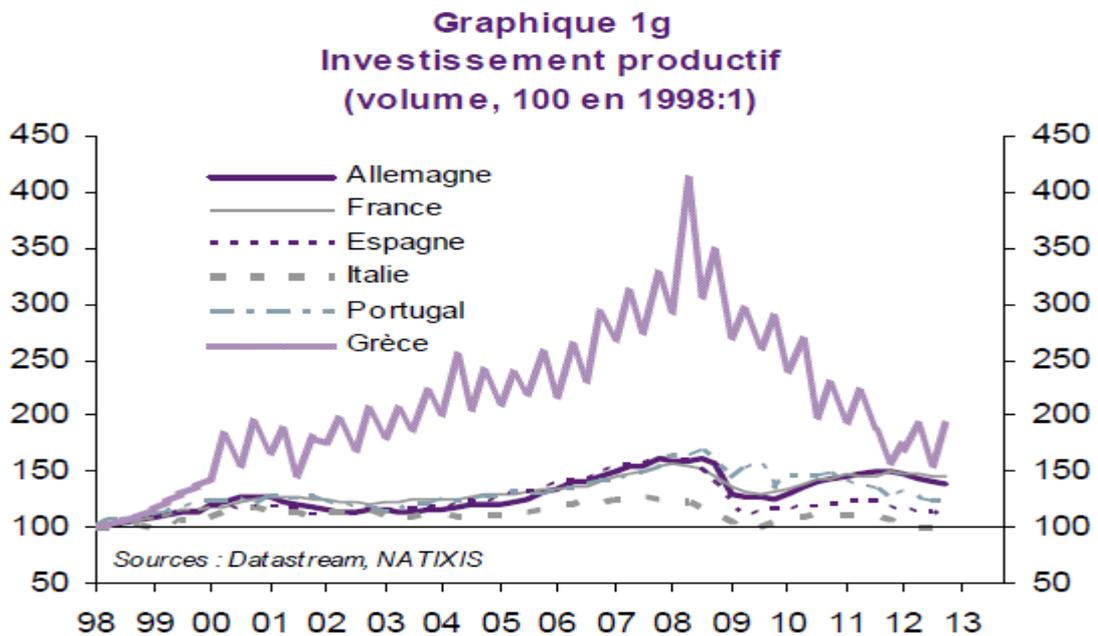
Source : P. Artus : *D'où vient l'excédent de la balance courante de la zone euro ?*, Flash économie Natixis, n° 693, 8 octobre 2013

Document 6 :



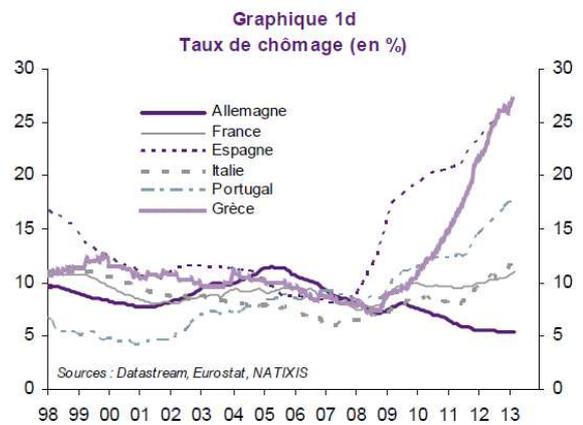
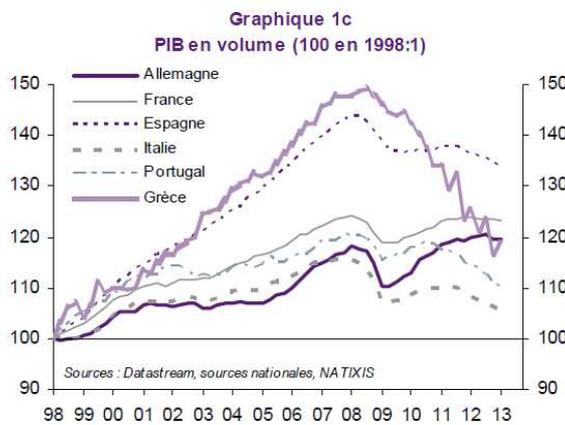
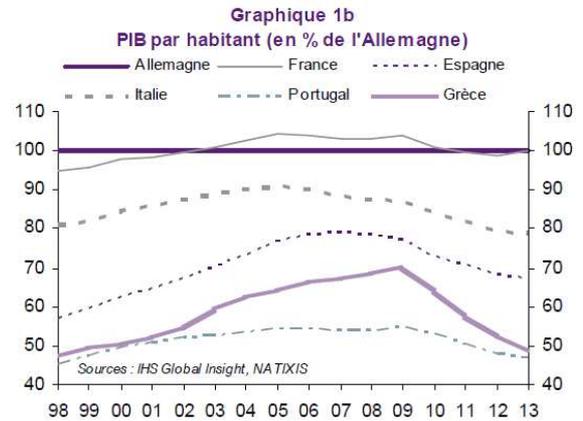
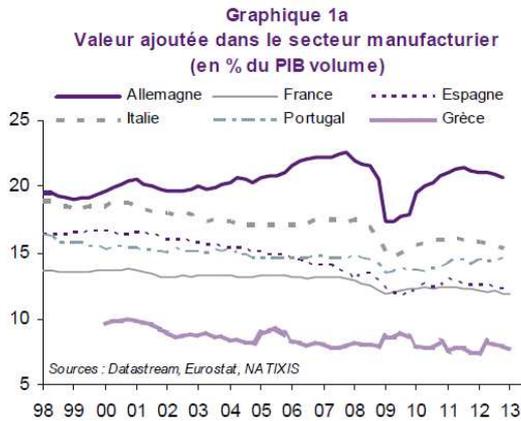
Source : P. Artus : *D'où vient l'excédent de la balance courante de la zone euro ?*, **Flash économie Natixis**, n° 693, 8 octobre 2013

Document 7 :



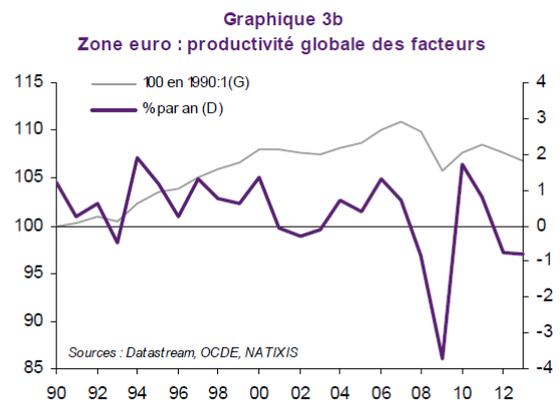
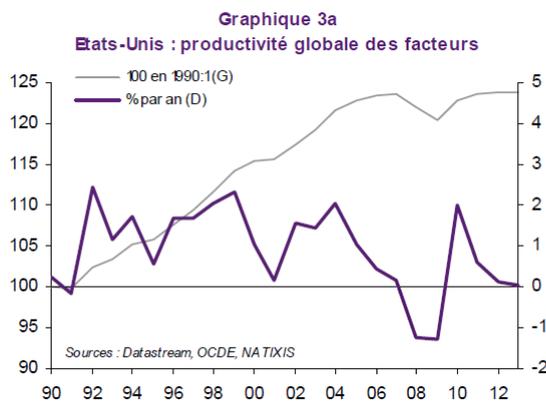
P. Artus, *Trois logiques possibles pour la zone euro*, **Flash Economie Natixis**, n° 404, 27 mai 2013

Document 8 :



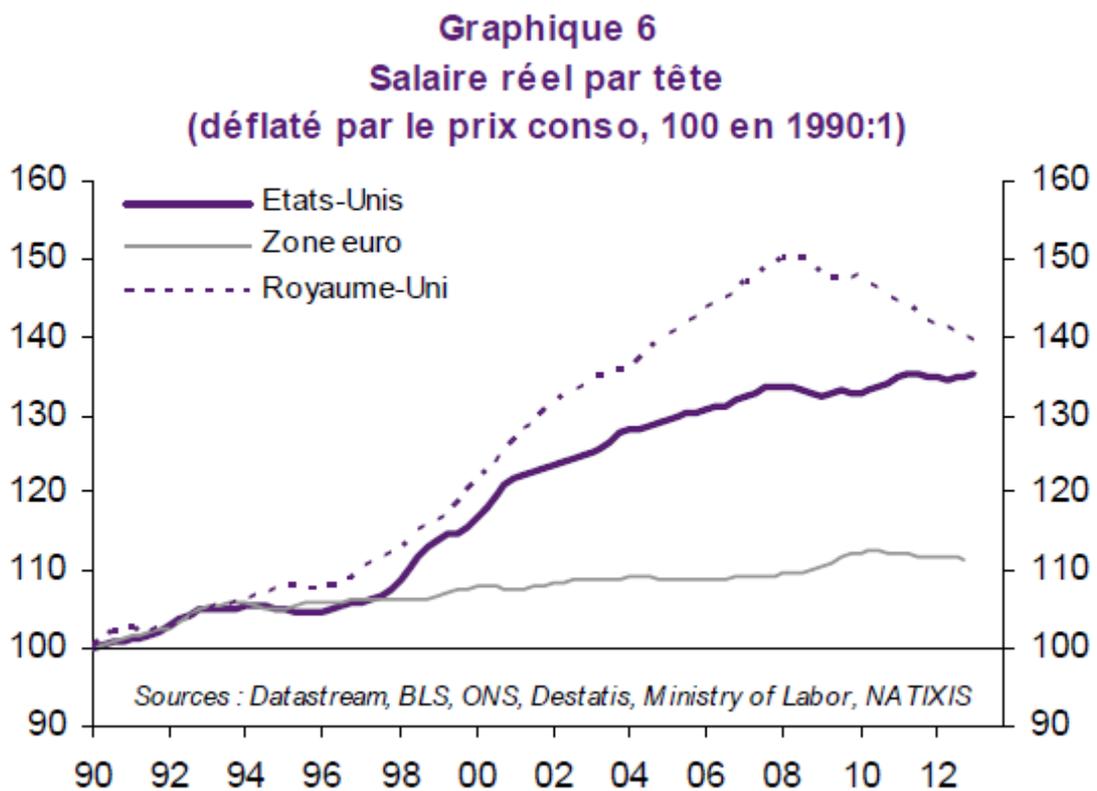
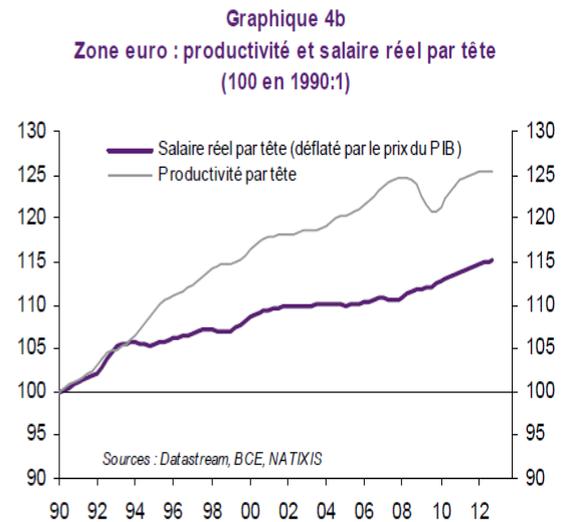
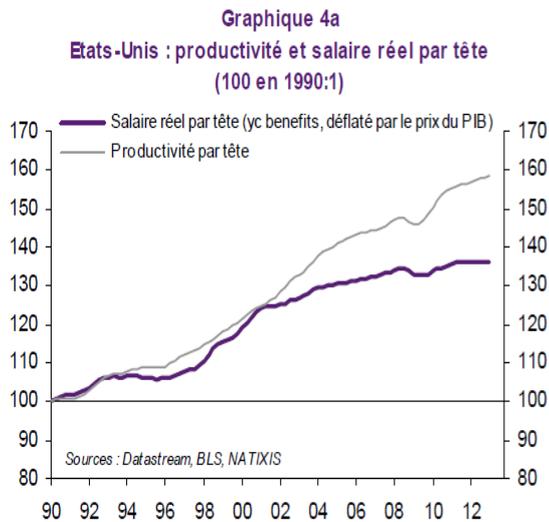
P. Artus, *Trois logiques possibles pour la zone euro*, **Flash Economie Natixis**, n° 404, 27 mai 2013

Document 9 :



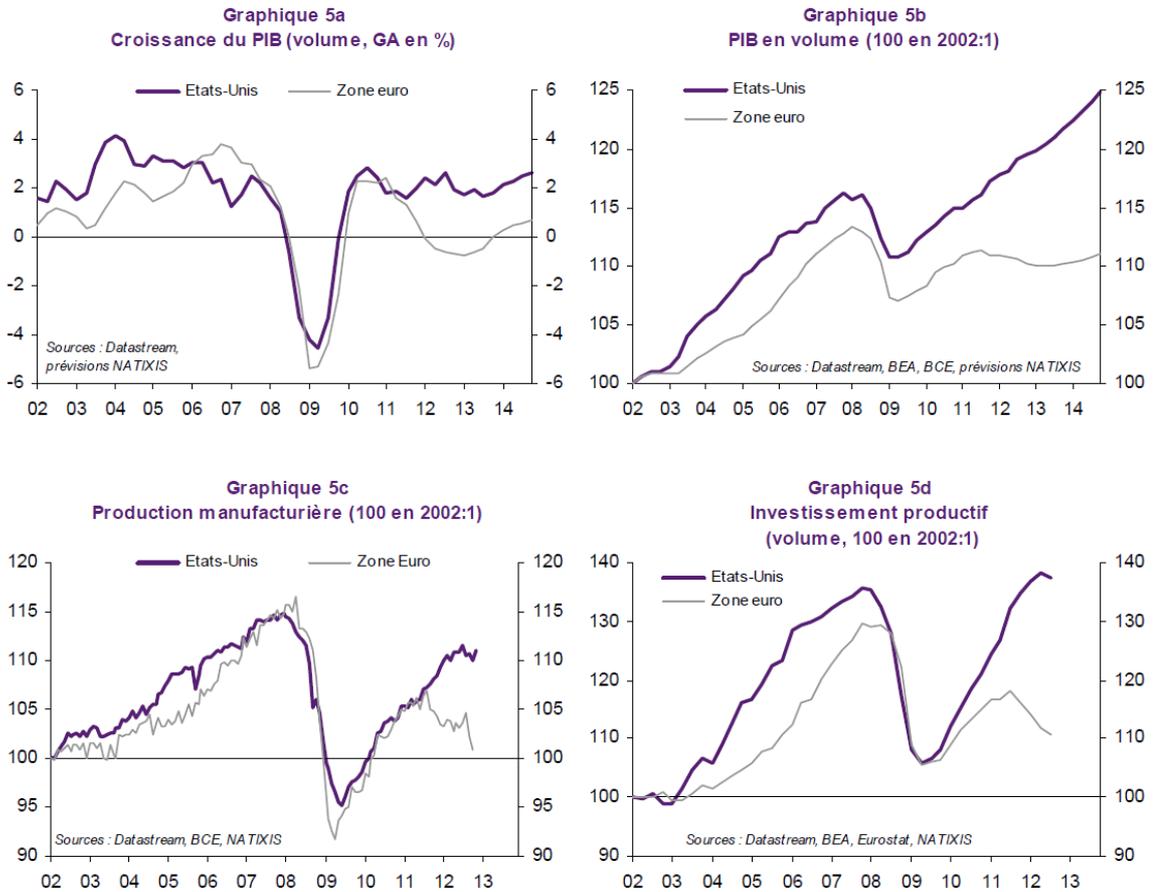
P. Artus : *Y a-t-il des raisons pour que dans les grands pays de l'OCDE les gains de productivité par tête ralentissent ?*, **Flash Economie Natixis**, n° 458, 13 juin 2013

Document 10 :



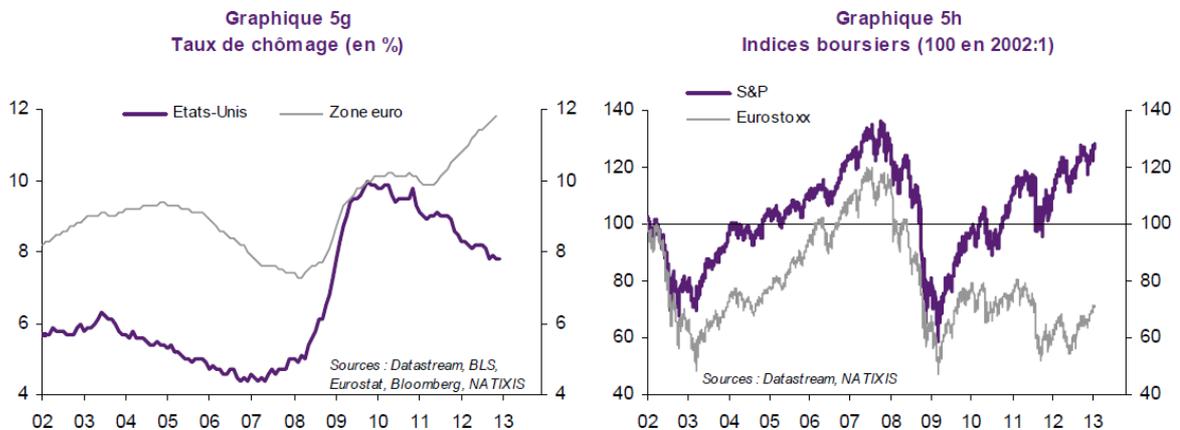
P. Artus : *Y a-t-il des raisons pour que dans les grands pays de l'OCDE les gains de productivité par tête ralentissent ?*, **Flash Economie Natixis**, n° 458, 13 juin 2013

Document 11 :



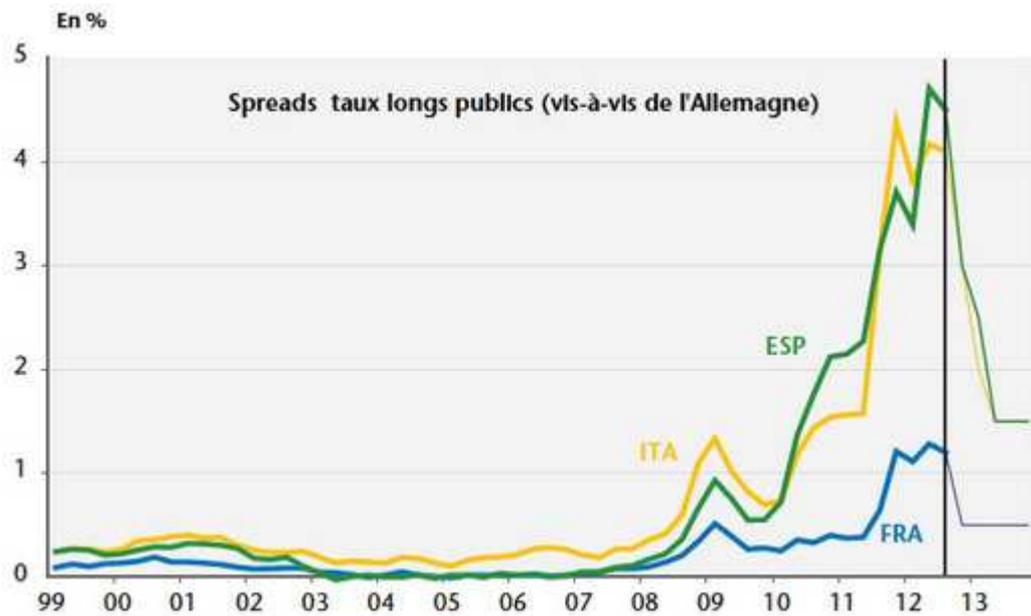
P. Artus, *La gestion économique des États-Unis bien meilleure que celle de la zone euro*, Flash Economie Natixis, n° 51, 16 janvier 2013

Document 12 :



P. Artus, *La gestion économique des États-Unis bien meilleure que celle de la zone euro*, Flash Economie Natixis, n° 51, 16 janvier 2013

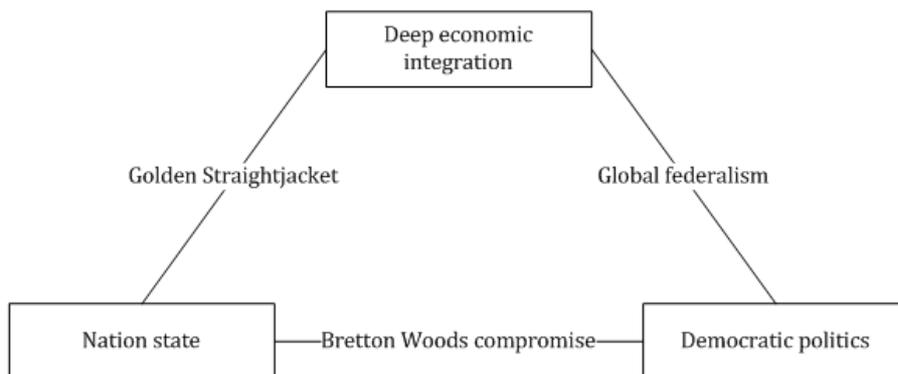
Document 13 :



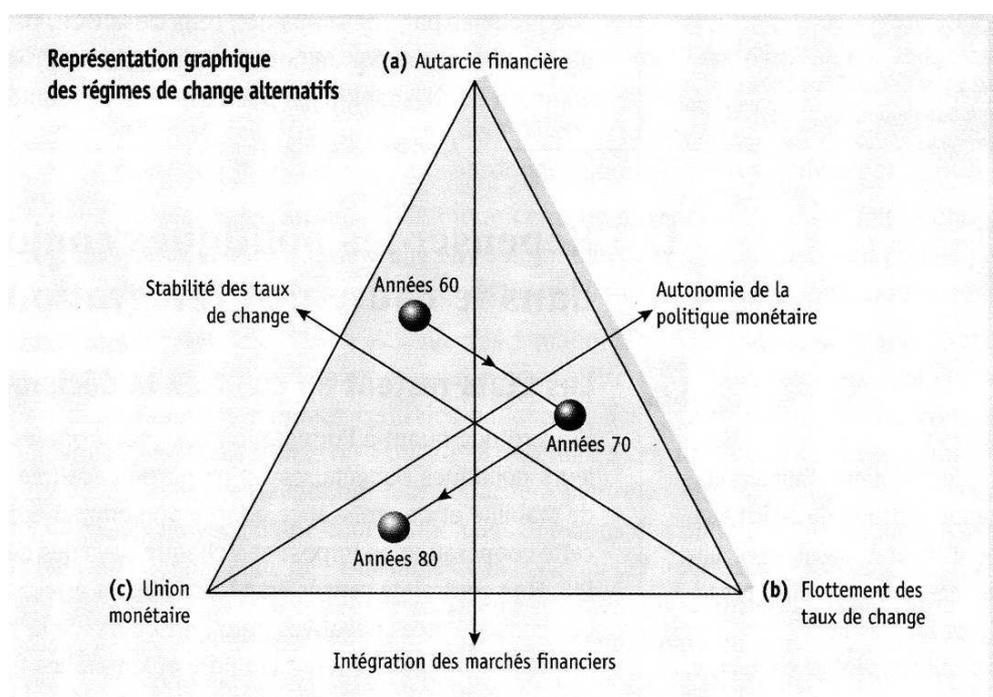
OFCE : L'austérité pour tous, tous pour l'austérité, Avril 2012
<http://www.caim.info/revue-de-l-ofce-2012-6-page-43.htm>

Document 14 : Le triangle de Rodrik

The political trilemma of the world economy

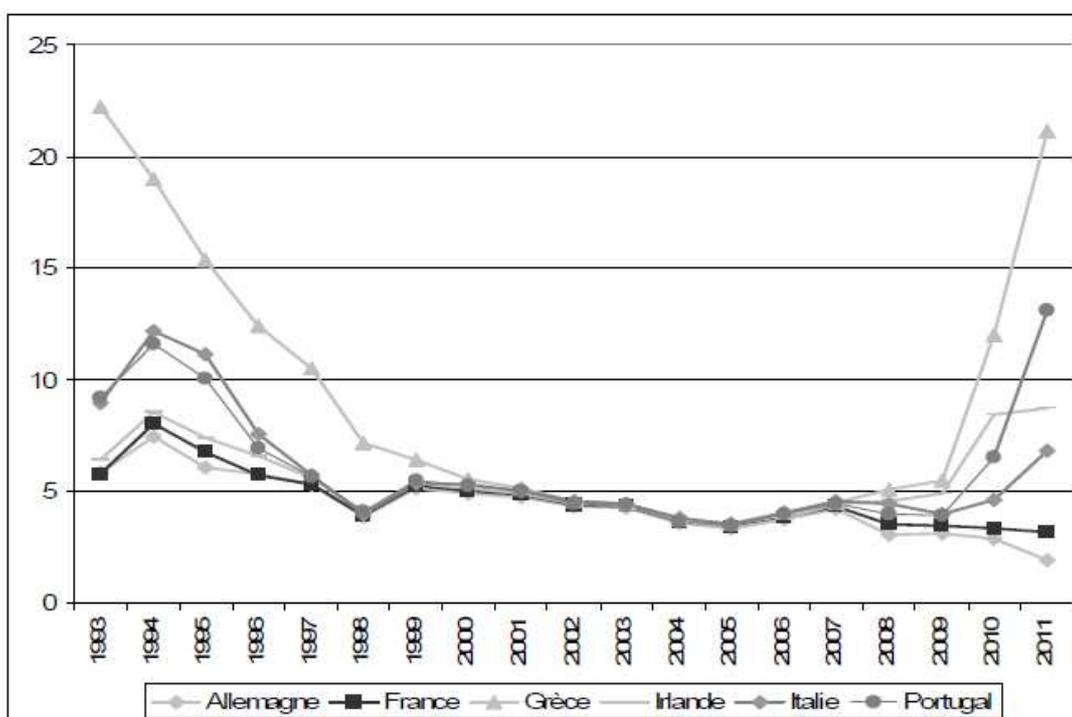


Document 15 : Le triangle de Mundell



Document 16 :

Graphique n° 16 : Evolution des taux d'intérêt à 10 ans (en %)



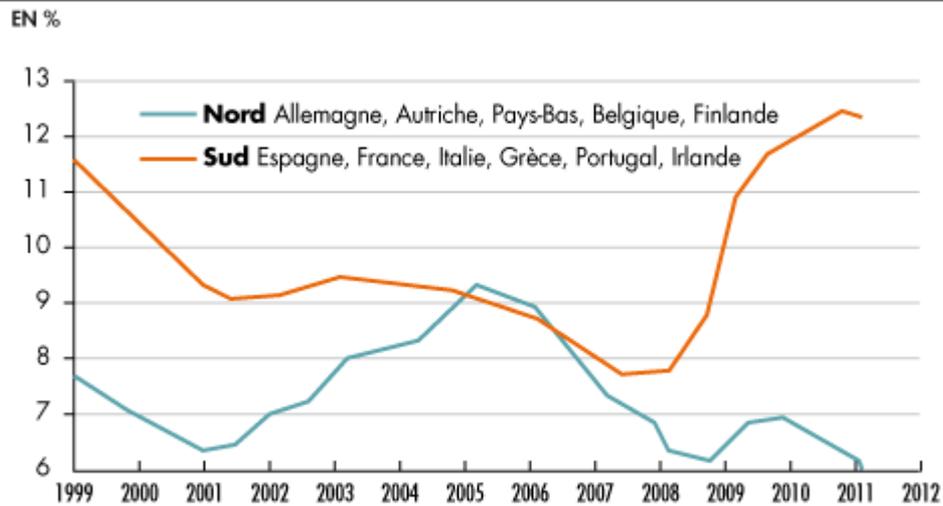
Source : Cour des comptes à partir de données Banque centrale européenne

Rapport de la Cour des comptes sur le financement de l'économie (juillet 2012), p. 91

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/L-Etat-et-le-financement-de-l-economie>

Document 17 :

TAUX DE CHÔMAGE MOYEN DES PAYS DU NORD ET DU SUD

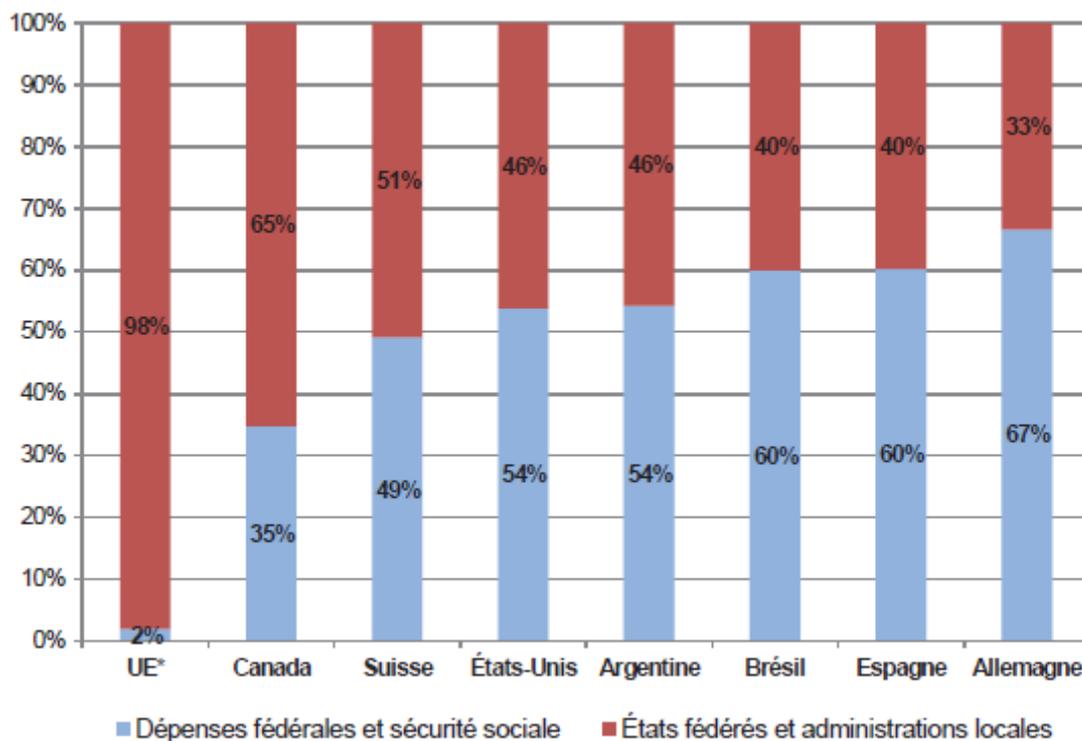


Source : Eurostat - OCDE

Source : La crise de l'euro. Site du ministère de l'économie
<http://www.economie.gouv.fr/facileco/causes-crise-leuro>

Document 18 :

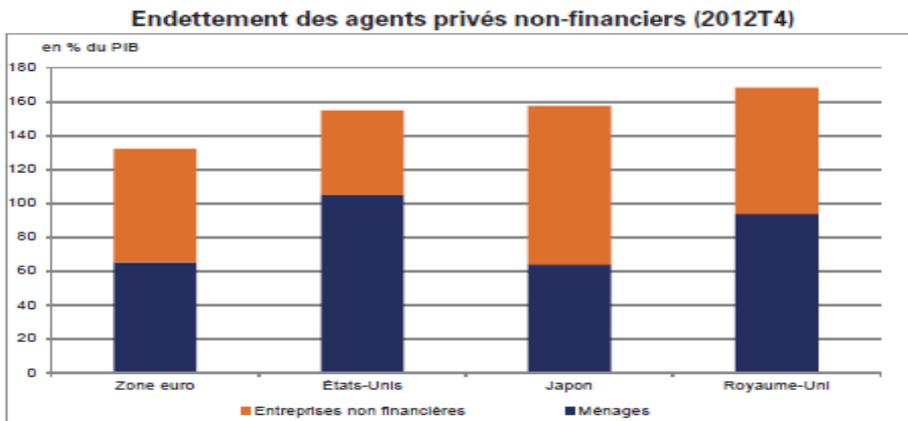
Dépenses publiques par niveau d'administration (2010)



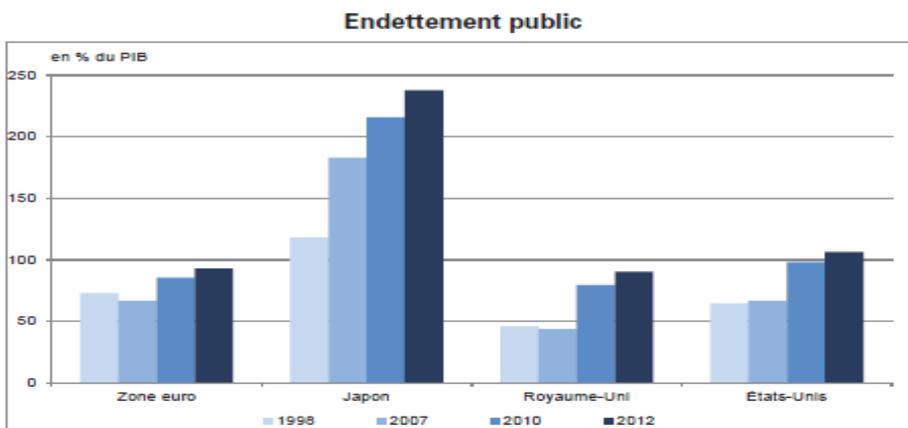
Source : Caudal N. et alii, *Un budget pour la zone euro*, **Lettre Trésor Eco**, n° 213, octobre 2013

Document 19 :

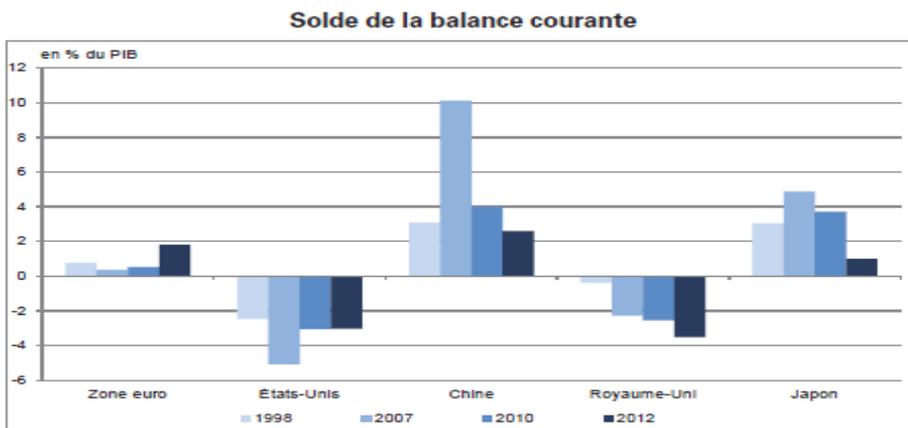
Graphique 2 : les fondamentaux de la zone euro sont sains au niveau agrégé relativement à d'autres zones dans le monde



Source : Banque de France.



Source : FMI, WEO (avril 2013).



Source : FMI, WEO (avril 2013).

Source : Caudal N. et alii, *Un budget pour la zone euro*, **Lettre Trésor Eco**, n° 213, octobre 2013

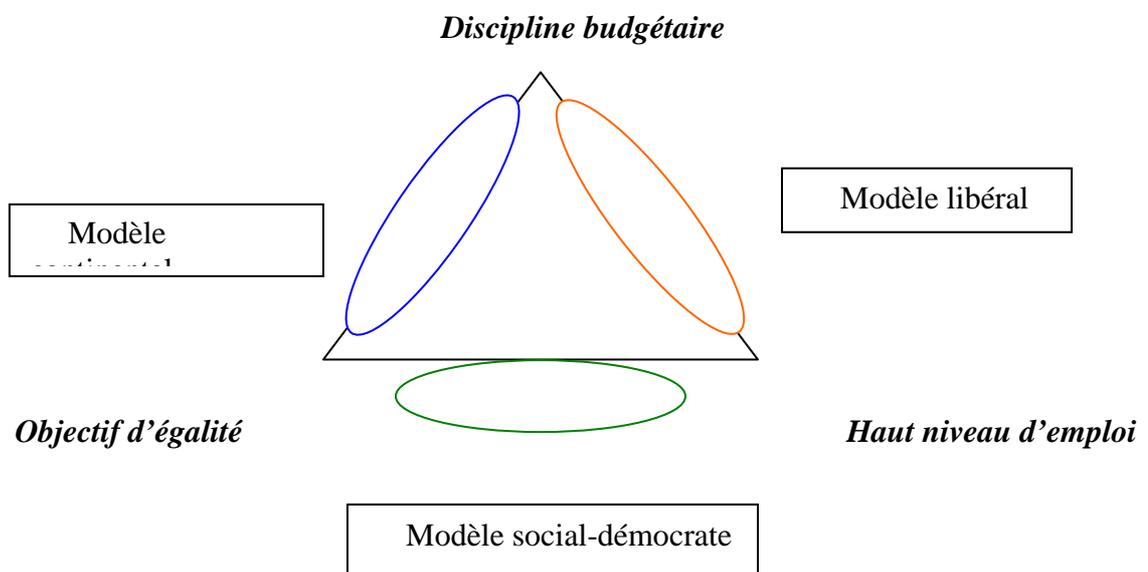
Document 20 :

Le triangle des incompatibilités d'Iversen et Wren

Afin de décrire cette difficile conciliation entre exigence sociale et exigence d'efficacité économique, sous contrainte monétaire de la BCE et budgétaire (PSC), **T. Iversen** et **A. Wren** ont mis en évidence, en 1998, l'existence d'un triangle d'incompatibilité entre discipline budgétaire, réduction des inégalités de revenus et recherche d'un haut niveau d'emploi. Ces trois objectifs ne peuvent être atteints en même temps, mais seulement deux à deux. Les études statistiques valident globalement ce modèle. Iversen et Wren se sont intéressés à la manière dont les différents modèles d'Etat –providence (libéral, social-démocrate ou continental (chrétien démocrate) pouvaient être contraints dans leurs politiques macro-économiques par cette incompatibilité.

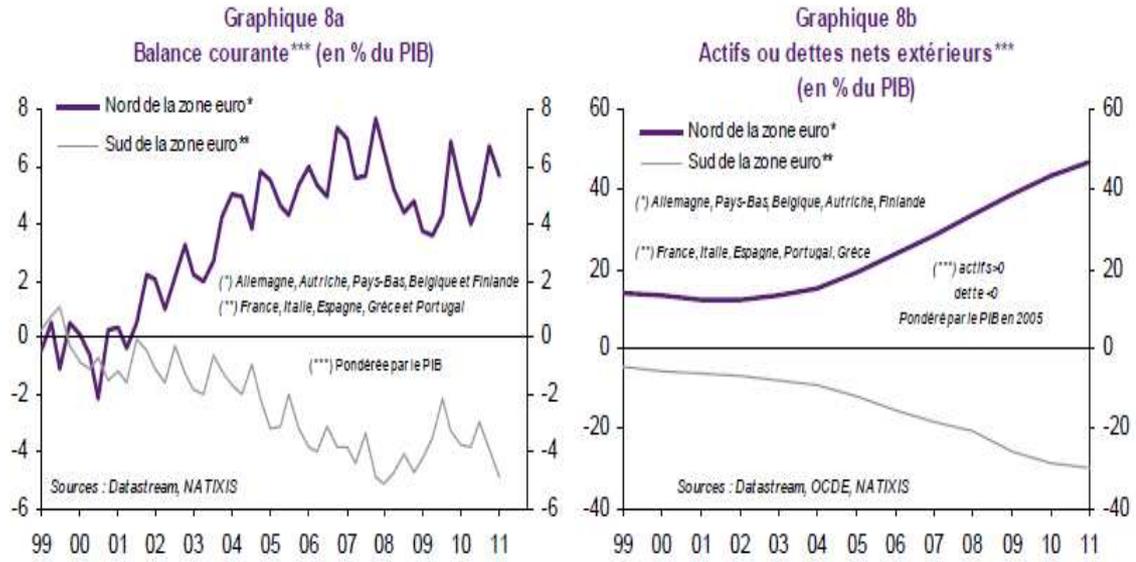
Vouloir atteindre un haut niveau d'emploi et réduire les inégalités comme le fait le modèle social-démocrate se fait au détriment de la discipline budgétaire. Respecter la discipline budgétaire et souhaiter réduire les inégalités comme le souhaite le modèle continental conduit à sacrifier l'emploi. Donner la priorité à l'emploi et à la discipline budgétaire comme y incite le modèle libéral ne permettra pas de réduire les inégalités et aura plutôt tendance à les aggraver.

Les choix de la discipline budgétaire et d'une politique monétaire assez restrictive dans l'U.EM conduit les pays européens à devoir arbitrer entre l'emploi et la réduction des inégalités. De ce fait, c'est le modèle social-démocrate qui est le plus disqualifié par les tendances actuelles.



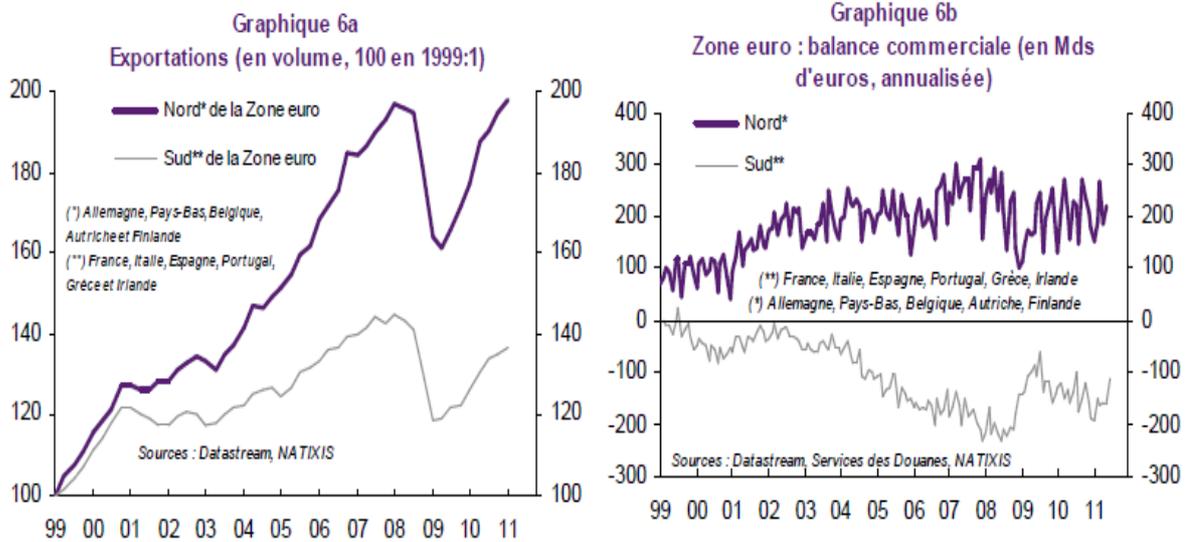
J.Y. Letessier, *L'Europe sociale*, in A. Beitone (dir.) (2013), **Economie, sociologie et histoire du monde contemporain**, Armand Colin, Coll. U.

Document 21 :



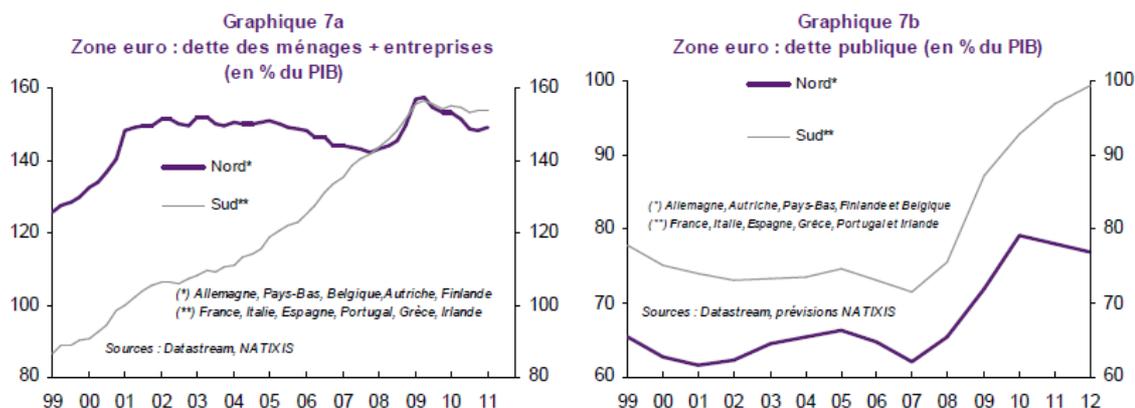
P. Artus, *Un bilan de l'euro en quatre points*, **Flash Economie Natixis**, n° 728, 28 septembre 2011

Document 22 :



P. Artus, *Les deux graphiques qui expliquent la crise de la zone euro*, **Flash Economie Natixis**, n° 636, 31 août 2011

Document 23 :



P. Artus, *Les deux graphiques qui expliquent la crise de la zone euro*, **Flash Economie Natixis**, n° 636, 31 août 2011

Document 24 :

Nous essayons de faire un bilan de l'euro depuis 1999, et nous mettons en avant quatre points :

- Partie positive du bilan : la zone euro prise dans son ensemble a une économie solide (absence d'inflation, absence de déséquilibres économiques et financiers) ; les échanges commerciaux et financiers entre les pays de la zone euro ont progressé grâce à l'absence de risque de change ; mais est-ce dû à la politique monétaire ?
- La gestion des crises par la BCE : la crise des subprimes a été très bien gérée par la BCE (baisse forte des taux d'intérêt, repos à long terme, injection des liquidités nécessaires, achats d'actifs) ; de même, l'intervention de la BCE lors de la crise des dettes souveraines (achats de dette sur le marché secondaire, maintien des repos à long terme) a été décisive.
- Les grands échecs : la surévaluation chronique du taux de change ; les effets dramatiques de la convergence des taux d'intérêt de tous les pays sur les taux d'intérêt de l'Allemagne ; l'absence de correction de l'hétérogénéité que provoque l'unification monétaire, et même le refus d'accepter l'idée que l'euro puisse entraîner l'hétérogénéité ; les trois hausses des taux d'intérêt à contretemps révélant l'incapacité à prévoir l'économie de la BCE.
- Les débats sur le mandat et l'indépendance de la BCE. Ses interventions récentes (achats de dettes publiques sur le marché secondaire) ont été critiquées parce qu'elles n'étaient pas assorties de la même conditionnalité que les interventions de l'UE et du FMI. Effectivement, si la BCE interfère avec les politiques budgétaires, avec l'économie réelle (modification des prix des actifs, effet sur le marché de l'immobilier...) elle ne peut pas être indépendante et elle doit se coordonner avec les gouvernements. Mais il faut que cette coordination préserve la rapidité d'action nécessaire en cas de crise de liquidité.

Au total, le bilan de la BCE est d'après nous le suivant :

- . capacité à réagir rapidement aux crises ; sans la BCE, il y aurait eu défauts de banques et de pays ;
- . incapacité à prévoir l'économie de la zone euro ;
- . absence de vue stratégique ou théorique sur les conséquences structurelles de l'unification monétaire et incapacité à gérer l'hétérogénéité de la zone euro ;
- . caractère discutable de l'indépendance compte tenu du rôle joué par la BCE.

P. Artus, *Un bilan de l'euro en quatre points*, **Flash Economie Natixis**, n° 728, 28 septembre 2011

Document 25 :

« Certains pensent, en Europe, que la construction communautaire serait « la bonne échelle » pour « répondre » à la mondialisation (...). Nous avons peu évoqué l'Europe, mais on peut douter qu'elle permettrait de relever le défi démocratique et social de la mondialisation pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, il n'est pas du tout évident que l'Europe soit une réponse à la mondialisation plutôt qu'un de ses vecteurs les plus puissants via le marché et le dérèglement. Le récent débat sur l'élargissement de l'Union à l'est a montré que, loin de rester à la porte de l'ensemble européen, les difficultés de la mondialisation le traversent de part en part et en éprouvent la cohésion. Beaucoup à l'ouest craignent que des pays comme la Pologne n'utilisent à leurs dépens leurs avantages comparatifs (notamment les faibles coûts salariaux) et l'ouverture des frontières pour attirer les investissements. Beaucoup redoutent également de puissants flux migratoires en provenance de l'est.

La seconde raison, plus fondamentale encore, concerne le défi démocratique. L'Europe est-elle de nature à promouvoir une initiative politique dont les Etats ne seraient plus capables ? Il faudrait pour cela qu'elle donne des gages sérieux quant à la réduction de son « déficit démocratique ». Or, les efforts en ce sens ne sont guère convaincants. Non seulement l'Europe ne parvient pas à restaurer un lien politique, mais elle passe auprès des opinions publiques pour en être l'un des principaux fossoyeurs après la mondialisation. »

S. Berger : **Notre première mondialisation**, Seuil, Coll. La République des idées, 2003

Document 26 :

« Le PSC (Pacte de Stabilité et de Croissance) a deux missions essentielles dans le cadre de l'union monétaire. La première est de prévenir toute situation d'insolvabilité dans un Etat membre risquant de déstabiliser l'ensemble du système financier de la zone : la BCE pourrait alors se trouver contrainte à une création monétaire susceptible de contrecarrer son objectif de stabilité des prix, et l'anticipation, par les marchés, d'un tel risque pourrait élever les taux d'intérêt à long terme de la zone. La seconde raison d'être du PSC tient à l'existence, en union monétaire, d'externalités de court terme dans l'exercice de la politique budgétaire. Il s'agit d'éviter qu'un Etat membre ne soit enclin au laxisme budgétaire du fait que la sanction par la hausse du taux d'intérêt n'est plus centrée sur lui ; celle-ci se reporte sur tous les membres de l'union monétaire et peut être particulièrement douloureuse dans les pays ayant conservé une politique budgétaire vertueuse. Finalement, on peut craindre un *policy mix* défavorable au niveau de la zone, avec des politiques budgétaires trop expansives et une politique monétaire trop restrictive. »

A. Benassy-Quéré, *Pacte de stabilité : deux objectifs, deux règles*, **La Lettre du CEPII**, n° 224, juin 2003 (p. 2)

Document 27 :

« L'intégration économique a comme objectif l'élévation du niveau de vie des consommateurs et le renforcement des conditions de croissance par l'élargissement des marchés potentiels. La décision de participation à l'intégration régionale se révèle être une arme stratégique incontestable dans l'économie politique et une condition nécessaire à l'augmentation de la richesse des nations. Les raisons de ce choix sont au nombre de trois. Premièrement, l'intégration économique signifie l'accès à un marché élargi pour les entreprises nationales. Puis, l'intégration économique renforce les conditions favorables à la

croissance économique et à l'élévation des niveaux de vie en général. Enfin, le fait d'appartenir à une zone intégrée apporte une sérieuse garantie contre les fluctuations stratégiques des politiques commerciales des pays partenaires. Il est donc peu surprenant de constater que la plupart des pays sont désireux de participer à un espace intégré, afin de minimiser les risques d'incertitudes des politiques commerciales des pays partenaires et de maximiser le bien-être général par l'appartenance à une zone de croissance plus dynamique que la seule nation prise isolément. »

J. H. Lorenzi : *L'intégration européenne, moteur de la compétitivité française*, **Les Cahiers Français**, n° 311, novembre-décembre 2002, La documentation française (p. 3)

Document 28 :

« La première raison de l'approfondissement de l'intégration est la volonté d'éliminer progressivement toutes les barrières entravant l'échange pour pouvoir exploiter toutes les sources de gains potentiels. Les gains, en cas de suppression complète des barrières, sont de deux sortes. D'une part, la libéralisation complète des mouvements de facteurs de production et la création d'un marché unique sont favorables à l'émergence d'un système productif à fort potentiel de compétitivité, bénéficiant des avantages d'un grand marché et de la complémentarité des compétences humaines, technologiques et financières. Ce type de système productif permet aux pays membres de renforcer leurs positionnements concurrentiels. D'autre part, l'approfondissement de l'intégration au moyen de l'harmonisation des politiques nationales et l'élaboration des politiques communes opérationnelles offrent des gains supplémentaires en matière de réduction des coûts de transaction et de fluidité des échanges. »

J. H. Lorenzi : *L'intégration européenne, moteur de la compétitivité française*, **Les Cahiers Français**, n° 311, novembre-décembre 2002, La documentation française (pp. 3-4)

Document 29 :

La signature du Traité de Rome, le 28 mars 1957, constitue le fondement juridique de l'Union européenne telle qu'elle est aujourd'hui. Dès le départ de la construction européenne, la création d'un marché commun et la volonté d'aller le plus loin possible dans le processus d'association des Etats membres apparaissent clairement. Le marché commun a valeur de conclusion du premier approfondissement de l'intégration économique européenne, à savoir l'union douanière créée en 1968. Le deuxième approfondissement de l'intégration économique européenne est le Marché unique. L'Acte unique européen, donnant effet au Livre Blanc de 1985, a fixé la date d'achèvement du Marché unique européen au 1er janvier 1993. C'est à cette date que tous les obstacles à la libre circulation des marchandises ont été supprimés et que le Marché unique est né. Le dernier approfondissement de l'intégration européenne est la création de la monnaie unique et l'aboutissement de l'Union économique monétaire (UEM).

À l'origine de la construction européenne, le Traité de Rome ne prévoyait pas la création d'une union économique et monétaire. La stabilité du Système monétaire international (SMI) de l'époque ne nécessitait pas une intégration européenne au-delà des aspects commerciaux. Cependant, à la fin des années 70, la déstabilisation du SMI de Bretton Woods conduit à l'émergence du projet monétaire européen. Le 13 mars 1979, le Système monétaire européen (SME) est alors mis en place. Le projet UEM émergera suite à la menace sur la stabilité du SME due à trois phénomènes : les différences de réactions des monnaies nationales aux fluctuations du dollar, les écarts considérables entre les taux d'inflation nationaux et la crise monétaire internationale de 1992.

Ces trois éléments ont rendu insoutenables les marges de fluctuations initiales du SME, qui ont été élargies afin de dissuader les spéculations sur les monnaies européennes. La stabilité des monnaies européennes est, en effet, une des conditions de concrétisation du projet d'union économique et monétaire. L'UEM constitue un avantage indéniable pour l'achèvement de la construction européenne et pour l'accroissement de la compétitivité européenne. »

J. H. Lorenzi : *L'intégration européenne, moteur de la compétitivité française*, **Les Cahiers Français**, n° 311, novembre-décembre 2002, La documentation française (p. 4)

Document 30 :

« Un bénéfice économique majeur des taux de change fixes est de simplifier le calcul économique et de fournir une base sûre pour les décisions qui impliquent des transactions internationales. Imaginez le temps et les ressources que les consommateurs et hommes d'affaire américains devraient gaspiller chaque jour si chacun des cinquante Etats américains avait sa propre monnaie et que celle-ci pouvait fluctuer à l'égard de celle de tous les autres ! »

P. Krugman et M. Obstfeld : **Economie internationale**, 4^{ème} édition française, De Boeck, 2003 (p. 698)

Document 31 :

« L'industrialisation, ses ressorts réels et son idéologie stimulent la mondialisation de certains marchés (...).

Les classiques anglais et Karl Marx prennent, au fond une vue semblable du développement du marché mondial. Un seul et même système, le capitalisme, expression des intérêts de la bourgeoisie, conquiert progressivement la planète ; il atteint tout lieu où un profit peut être perçu ; son dynamisme n'est freiné que par les rendements décroissants à mesure que les terres et les ressources naturelles diminuent en quantité et en qualité ; son marché atteint toutes les transactions possibles et sa monnaie est l'instrument de ce marché. »

F. Perroux : *Marché « mondial » ?*, **L'économie du XXe siècle**, PUF, 3^{ème} édition, 1969, (p. 322) (L'article est paru initialement dans la revue **Economie appliquée** en 1960)

Document 32 :

« L'intégration en cours pour l'Europe des Six (...) est présentée non sans raison comme bénéficiant à l'ensemble formé par les Six. Il est admis que la croissance de leurs échanges extérieurs est plus rapide qu'elle n'eût été sans intégration, et qu'un effet revenu (croissance du produit des Six en voie d'intégration plus élevé que ne l'eût été la croissance de ce produit en l'absence d'intégration) a lieu ou du moins est préparé. Pour expliquer cet avantage actuel et futur des Six, on offre les arguments classiques : meilleure allocation des ressources, dimension optimum des firmes, extension des marchés, circulation plus libre des facteurs, spécialisation plus rationnelle, abaissement des prix-coûts avec augmentation des débits intérieurs et extérieurs. A quoi on peut joindre des arguments moins classiques : capacité plus élevée d'attirer et d'absorber le capital étranger ; concentrations vigoureuses et innovation par les monopoles ou les groupes à position dominante ; centre plurinationaux de recherche-développement ; rattrapage partiel de l'infériorité par rapport aux Etats-Unis, quant aux dimensions des marchés et des firmes. Si les Six avaient une politique commune, ils pourraient améliorer leur pouvoir commun de négociation. »

F. Perroux : *Intégration économique. Qui intègre ? Au bénéfice de qui ?*, **L'économie du XXe siècle**, PUF, 3^{ème} édition, 1969 (pp. 618-619) (L'article est paru initialement dans la revue **Economie appliquée** en 1966)

Document 33 :

« Sous quelque aspect que l'on considère analytiquement l'intégration d'espaces inégalement développés, on trouve que l'intégration par le marché entre unités privées et par l'application de la règle de la rentabilité marchande est insuffisante.

L'intégration telle qu'on l'observe et telle qu'elle est économiquement justifiable peut se définir la combinaison d'opérations du marché et d'opérations hors marché, de procédés privés et de procédés publics dans le dessein de procurer à un certain nombre d'ensembles ou espaces sociaux les moyens d'une allocation meilleure de leurs ressources en vue d'un développement autonome, au bénéfice de leurs propres populations. »

F. Perroux : *Intégration économique. Qui intègre ? Au bénéfice de qui ?*, **L'économie du XXe siècle**, PUF, 3^{ème} édition, 1969 (p. 644) (L'article est paru initialement dans la revue **Economie appliquée** en 1966)

Document 34 :

« L'Union a échoué sur le plan de la croissance. Malgré le marché unique et l'euro, son revenu par tête est depuis trente ans bloqué à 70% de celui des Etats-Unis. Pis, elle ne construit pas les bases de la croissance de demain : notre retard collectif en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation est très préoccupant. Alors que les Américains consacrent 3% de leur revenu à l'enseignement supérieur, les Européens n'y allouent que 1,4%. Alors qu'ils sont à 2,6 % pour la recherche, nous en sommes à 1,9% - et tout indique que l'efficacité de chaque euro dépensé est plus faible. Alors qu'ils sont réellement engagés dans une économie de la connaissance, nous nous contentons de vœux pieux. La perspective spontanée n'est donc pas celle du rebond européen dont les chefs d'Etat ont proclamé la volonté à Lisbonne, au printemps 2000, mais celle d'un décrochage plus marqué encore du rythme de croissance.

Or la croissance est, à un double titre, essentielle pour l'Europe. Pour la préservation de notre modèle social, d'abord. Plus que d'autres, nous en avons besoin pour financer un niveau de dépenses sociales à la fois élevé et en augmentation. Pour la préservation du contrat européen, ensuite. Après quinze ans consacrés à intégrer les économies, à libéraliser les marchés, à conduire la désinflation et à garantir la stabilité monétaire, l'Union s'est depuis Lisbonne donné l'objectif de construire un nouveau régime de croissance et de plein emploi fondé sur la connaissance et l'innovation. Si elle n'y parvient pas, le risque est grand que les fondements même de la construction européenne viennent à être mis en cause. Pour le moins, un échec renforcerait les partisans d'une Europe minimale où l'Union ne se chargerait que d'intégration, de concurrence et de stabilité monétaire, tandis que les Etats devraient, chacun pour ce qui le concerne et en compétition les uns avec les autres, prendre en charge la croissance et l'emploi. »

J. Pisani-Ferry et A. Sapir : *Restructurer le budget européen*, **Libération**, 26 août 2003

Document 35 :

« De mon point de vue, « plus d'Europe » est la bonne réponse à apporter à la crise de la dette publique, elle-même déclenchée par la crise bancaire qui précéda. Cette longue crise a le mérite d'avoir enfin mis en évidence une erreur de la construction de l'Union monétaire européenne, que beaucoup ont jusque-là ignorée – l'Union n'a pas été dotée de la capacité d'action politique qui aurait pu empêcher que les économies nationales dérivent les unes par rapport aux autres. Les déséquilibres économiques pourraient être gommés à moyen terme si

seulement on les compensait par une coordination de la politique fiscale et économique propre à chaque pays. Le pacte fiscal qui vient d'être conclu est un pas dans la bonne direction, bien qu'il résulte d'une mauvaise politique. Il faut qu'il soit complété dans un autre esprit par d'autres pas d'une nature tout à fait différente. Je soutiens que la politique défendue par le gouvernement fédéral allemand fait fausse.

Premièrement, Angela Merkel fait avancer l'intégration européenne à feu trop doux pour n'être pas soupçonnée d'égoïsme national. C'est à la hussarde qu'elle impose aux autres pays son propre modèle politique et, comme l'a souligné l'ancien Chancelier Helmut Schmidt dans un vibrant discours, qu'elle dilapide le capital confiance que pendant un demi-siècle les gouvernements allemands étaient parvenus à réunir auprès de leurs voisins. Deuxièmement, la politique d'austérité de Merkel est guidée par l'idée fautive selon laquelle tout ira bien dès lors que tous les Etats-membres observeront les règles du pacte de stabilité et de croissance. C'est pourquoi Merkel fait une fixation sur les sanctions, qu'elle associe à son idée d'union fiscale. Ce dont nous avons besoin en fait, c'est d'un gouvernement économique qui prenne en compte les différences régionales et nationales et, ce faisant, se donne comme objectif d'harmoniser progressivement les différents niveaux de compétitivité. Troisièmement, et cela est beaucoup plus grave, Merkel et Sarkozy n'ont à l'esprit qu'une collaboration intergouvernementale : ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement des dix-sept pays de la zone euro qui sont désormais censés tenir les rênes du Conseil européen. Or ils espèrent, en procédant de cette manière, contourner les lois de fiance et les parlements nationaux. Ce qui nous attend donc, c'est, au détriment de la démocratie, une auto-habilitation des exécutifs dans une proportion jusqu'ici inconnue ».

J. Habermas, *Préface à l'édition française, La constitution de l'Europe*, Gallimard, 20012 (pp. 9-11)

→ *Problème de traduction dans le texte ci-dessus. Le terme anglo-saxon « fiscal policy » doit se traduire par « politique budgétaire ». Donc il faut parler de « Pacte budgétaire » et non de « Pacte fiscal ». Je ne sais pas pourquoi le même problème se pose à propos de l'allemand (AB).*

Document 36 :

« En liaison avec le mot d'ordre de « Gouvernement Ouvrier et Paysan », le moment est venu, selon moi, d'avancer celui des « États-Unis d'Europe ». C'est seulement en reliant ces deux slogans que nous disposerons d'une réponse précise, à la fois globale et graduelle, aux problèmes les plus brûlants de l'Europe.

La dernière guerre impérialiste était fondamentalement une guerre européenne. La participation épisodique des Etats-Unis et du Japon n'en modifia pas le caractère européen. Après avoir obtenu ce qu'ils désiraient, les Etats-Unis se sont retirés du brasier européen et sont retournés chez eux.

C'est parce que les forces productives capitalistes étouffent dans le cadre des États nationaux européens, que la guerre a éclaté. L'Allemagne s'était fixé pour tâche d' « organiser » l'Europe, d'unir économiquement le continent sous son propre contrôle, afin d'être en mesure de concurrencer sérieusement la Grande-Bretagne dans la lutte pour le contrôle du monde. L'objectif de la France était de démanteler l'Allemagne. La faible population française, son caractère essentiellement rural et son conservatisme économique empêchent la bourgeoisie française ne serait-ce que d'envisager d'organiser l'Europe. Cette tâche s'est révélée dépasser les forces du capitalisme allemand, pourtant soutenu par la machine militaire des Hohenzollern. La France victorieuse ne maintient désormais sa domination que par la balkanisation de l'Europe. La Grande-Bretagne encourage et soutient la politique française de morcellement et de pillage de l'Europe, tout en dissimulant ses actes derrière son traditionnel masque d'hypocrisie. En conséquence, notre malheureux continent

est découpé, divisé, brisé, désorganisé et balkanisé, transformé en asile de fous. L'invasion de la Ruhr est une opération démente motivée par des calculs à courte vue (la ruine finale de l'Allemagne) - combinaison familière aux psychiatres.

La guerre a éclaté parce que les forces productives ont besoin d'une aire de développement plus vaste, libérée du carcan des barrières douanières. De la même façon, l'occupation de la Ruhr - si dangereuse pour l'Europe et le genre humain -, traduit, de façon déformée, la nécessité économique d'unir les ressources du charbon de la Ruhr à celles de l'acier de Lorraine. L'économie européenne ne peut se développer au sein des États et des frontières douanières imposées à Versailles. L'Europe se trouve devant un choix : soit détruire ces frontières, soit faire face à la menace d'une décadence économique complète. Mais les méthodes adoptées par la bourgeoisie au pouvoir pour dépasser les frontières augmentent seulement le chaos existant et accélèrent la désintégration.

Pour les masses laborieuses d'Europe, il devient de plus en plus clair que la bourgeoisie est incapable de restaurer la vie économique de l'Europe. Le mot d'ordre de « Gouvernement Ouvrier et Paysan » répond à aux aspirations des travailleurs qui veulent de plus en plus trouver une issue par eux-mêmes. Il faut désormais leur désigner la voie du salut plus concrètement, c'est-à-dire expliquer que seule la coopération économique la plus étroite entre peuples d'Europe permettra d'éviter à notre continent la décadence économique et la soumission au puissant capitalisme américain ».

Léon Trotsky, *Les conditions sont-elles mûres pour le mot d'ordre des « Etats-Unis d'Europe » ?*, **La Pravda**, 30 juin 1923

<http://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1923/06/lt19230630.htm>

Document 37 :

« Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi !

Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie.

Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France.

Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées.

Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France.

Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être. »

« Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi !

Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie.

Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la

fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France.

Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées.

Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France.

Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être »

Victor Hugo, *Discours au Congrès international de la paix de Paris*, 21 août 1849

Document 38 :

« Les unions monétaires qui ont survécu – et l'histoire européenne compte quelques cadavres (union monétaire latine, union monétaire scandinave – ont toutes été assorties d'un fédéralisme fiscal. Soit certains impôts sont l'apanage de l'Etat fédéral, soit les Etats fédérés versent une quote-part du produit des impôts perçus à l'Etat fédéral. A charge pour celui-ci de reverser une partie des sommes engrangées aux différents Etats fédérés selon des modalités diverses : pur mécanisme de péréquation à l'œuvre au Canada, en Allemagne, en Suisse, concurrence entre les Etats fédérés aux Etats-Unis pour obtenir l'aide du gouvernement fédéral sur des projets ciblés. Dans le premier cas, les transferts budgétaires ont pour visée explicite de lutter contre les inégalités de richesse entre Etats fédérés mais aussi d'assurer une fonction de stabilisation macroéconomique. Les fonds structurels et les fonds de cohésion européens participent au premier objectif, tandis que le second n'est absolument pas pris en charge par la zone euro. La doctrine implicite de la zone euro érigée en doctrine par l'Allemagne, est l'absorption d'un choc asymétrique par le pays lui-même, sans aucun transfert de la part de pays plus prospères ou n'ayant pas subi un tel choc. Certes, des prêts peuvent être consentis à un pays en difficulté financière au travers du Mécanisme européen de stabilité (MES), l'équivalent, en quelque sorte, du FMI au niveau de la zone euro. Mais prêter n'est pas donner, et le prêt ne se transformera en transfert ex post que si le pays se trouve dans l'incapacité de rembourser. Aucun mécanisme de solidarité financière spécifique à la zone euro n'est prévu en cas de difficulté particulière d'un pays. Celui-ci renonce à sa souveraineté en matière de change et ne peut utiliser l'arme de la dévaluation. Il lui reste deux modes d'ajustement éminemment douloureux, la dévaluation salariale (qui comprime la demande des ménages) et l'émigration des jeunes (avec l'espoir d'un transfert d'argent vers le pays d'origine). Du sang et des larmes, avec comme résultat une baisse de 20% du PIB en Grèce et six années de récession, un taux de chômage de 27%, l'Espagne prenant le même chemin, avec des possibilités de rebond qui apparaissent encore très aléatoires, surtout dans le premier pays. Les dangers de la déflation salariale sont connus depuis les années 1930, on peut même avancer que la *Théorie générale* de Keynes a été écrite pour lui tordre le cou. L'Allemagne l'a effectivement pratiquée avec succès, dans un contexte où le reste de l'Europe menait une politique laxiste, par suite de la baisse des taux d'intérêt sur les dettes souveraines qu'avait entraînée la création de l'euro dans les autres pays. L'Allemagne menait d'ailleurs une politique de déflation salariale en même temps qu'elle augmentait ses dépenses publiques, on oublie souvent de le lui rappeler ! La « réussite » de la politique de déflation salariale allemande du début des années 2000 est loin d'être transposable dans tous les contextes ! ».

Alain Trannoy, *Vers la convergence fiscale*, in J.-H. Lorenzi et Ch. de Boissieu (dir.) (2013), **Et si le soleil se levait à nouveau sur l'Europe ?**, Fayard.